

Les Gallo-Romains avaient défrichés. Le corps du nom se trouve formé habituellement d'un nom de personne germanique. Dans le cas présent ce pourrait être *salicho*; on a dû dire *salich-ingos* chez les gens de *salicho* qui est devenu par la suite le nom actuel de *Saussens*.

UN HAMEAU BIEN CAMPÉ

Le village, du canton de Caraman (8 km), se trouve entouré des communes du Bourg-Saint-Bernard au nord-ouest, Francarville à l'est, Prunet au sud et Lanta avec Saint-Anatoly à l'ouest.

Il se situe entre deux crêtes de coteaux et semble se protéger des vents dominants : l'autan et le cers. Les habitations sont orientées au midi. La route principale Toulouse-Castres traverse la commune de l'ouest à l'est.

CARRÉFOUR DE VOIES ANTIQUES

Au nord et au sud deux vallées importantes, d'une part le Girou et, plus près du village, le Dagou dont la partie nord constituait un ancien passage. Ce chemin venait de la vallée du Fresquel par Saint-Félix, Caraman, Prunet, Roques, le Girou et plus loin le Tarn. Cette route déboulait la voie d'Aquitaine. Pour certains produits venus d'Italie par Narbonne, au lieu de transiter vers le seuil de Naurouze, Montferrand (étape antique), Bazège, Toulouse et descendre ensuite la Garonne, les marchands préféraient, afin d'éviter des droits de péage et passer leurs produits de contrebande en particulier, emprunter des routes secondaires, franchir les coteaux du Lauragais, parvenir ainsi directement dans la vallée du Girou.

Sur le même versant nord du vallon arrivait également un autre chemin, la route Toulouse-Castres. Cette dernière traversait Saint-Anatoly, venait à la métairie dite *César*, descendait et franchissait le ruisseau pour remonter

AU COMMENCEMENT DU PÈLERINAGE

I

DES TITRES DE NOBLESSE

Le premier nom que l'on attribue à la Vierge de Saussens est tout simplement celui de *SAINTE MARIE*; nom évangelique qui rappelle la visite de l'ange (Annonciation) et le pèlerinage de Marie (Visitation).

Saussens se situe à proximité du plus ancien sanctuaire marial de notre diocèse : Sainte-Marie de la Dauvade à Toulouse, basilique qui évoque un haut lieu de la prière. Sainte-Marie en pays toulousain aurait-elle là son aînée ? Saussens avait quelques relations avec Toulouse (25 km à l'est); l'église dépendait du Chapitre de Saint-Etienne. En 1525, Antoine de Bonvillar, seigneur de l'endroit, devint capitoul. La féodalité sut cependant garder le village dans la baillie de Saint-Félix. En 1789 seulement, le baron du Bourg-Saint-Bernard s'attribua la seigneurie de Saussens.

A L'ORIGINE DU MOT

Saussens doit se rapprocher des autres noms de lieux terminés par *ens* qui forment une sorte d'aureole autour de Toulouse, tout d'ailleurs comme les noms terminés par *ville*. Ils sont d'origine wisigothique. En effet, Toulouse a été au *v^e* siècle la capitale d'un royaume wisigoth. Ces barbares s'établirent dans les villas et sur les domaines que

le coteau par la *costo ferrado* en direction de Prunet, avec l'embranchement sur la vallée du Fresquel et du Girou, Loubens et Le Faget (1). Comme toute, nous avions là une croisée de voies et un site qui convenaient admirablement à un centre de pèlerinage.

LE PREMIER PÈLERIN DE NOTRE-DAME

Il semble que le Dagour (vallée des goths) ait été le refuge de bandes barbares. En effet, ce vallon encaissé et aux pentes boisées devait être le repaire tout indiqué de pillards prêts à s'emparer des marchandises sur les voies de communication. Ainsi s'expliquerait la tradition qui veut que dans la région de Sausseus un soldat franc égaré, poursuivi par des bandes sarrasines, se trouve épuisé et blessé non loin d'une source, au bas du vallon, quand lui apparaît une belle dame tenant dans ses bras un petit enfant ; elle le reconforte de ses paroles et l'invite à boire et à se laver aux eaux de la fontaine. Le guerrier, soulagé et même guéri, s'en revient trouver le gros de l'armée et raconte à ses compagnons l'aventure qui lui est arrivée.

Ce récit ne serait-il qu'une légende ? De nos jours, on raye volontiers d'un trait de plume nombre de traditions qui pourtant ont leur histoire. Elles restent certes des énigmes dont la clé n'est pas facile à trouver. Ce passé, cependant, a d'autant plus de valeur et de prix que l'imagination populaire n'a pas réussi complètement à l'altérer. Heureuse légende de la fontaine de Notre-Dame qui fut à l'origine du pèlerinage à Marie.

ANCIENNETÉ DE LA PAROISSE

On trouve mention de la paroisse de Sausseus au début du XIV^e siècle, dans la bulle de limitation du diocèse de

(1) G. Baccrabère, *Stations gallo-romaines en Lauragais*, dans *Mémoires de la société archéologique du Midi de la France*, t. 29, 1963, p. 71-74.

Toulouse : le 22 février 1318, le document indique : *de Pruneto et Sausseuchis* après *de Caramanno et de Albiaco*. En 1377, au sujet de la procuration, c'est-à-dire de la redevance que devaient fournir les curés aux prélats lors des visites pastorales, se rencontrent les cures : *de Pruneto et Sausseuchis* redevables de 100 livres tournois.

UN CULTE EN HONNEUR A LA FIN DU MOYEN ÂGE

Le nom de notre sanctuaire est mentionné dans le registre d'un notaire du Lauragais, P. de Fonte (2), au sujet du testament (2 juin 1428) de Marguerite, épouse de noble François de Prunet. Une clause prévoit un legs pour le luminare de la Bienheureuse Marie de Sausseus « ... *luminarie Beate Marie de Sausseuchis* ». Vers la même époque, une donation de feu de Prunet autorise des cessions en faveur des églises de la région, parmi lesquelles « un écu d'or au luminare de la Bienheureuse Marie de Sausseus... » Le testament de Jean Fort, le 18 avril 1437, précise que le legs sera fait « au luminare de la Bienheureuse Marie dite de l'église de Sausseus ». Il y a en outre les reconnaissances mentionnées par maître Bernard Espert (3) notaire au *Bourg-Saint-Bernard*, le 24 décembre 1482 : beaucoup de terres, de vignes... sont localisées « dans le décimnaire de la Bienheureuse Marie de Sausseus ».

Au XVI^e siècle (1538), un cahier (pouillé) conservé aux archives départementales de la Haute-Garonne mentionne les noms des prêtres, leurs qualités et les vocables des églises. Pour Sausseus, de l'archiprêtre de Verfeil, il est écrit : « *Rector ecclesie Sante Marie de Sausseuchis et Sancti Martini de Pruneto...* » : le recteur de l'église de Sainte-Marie de Sausseus et de Saint-Martin de Prunet, annexe.

(2) Arch. dép. Haute-Garonne, 3 E 9810.

(3) *Ibidem*, 3 E 12351.

Il y avait sans aucun doute un culte marial à Saussens sur la fin du Moyen âge. Il semble même, selon les legs transcrits par les notaires, que cette dévotion de la Vierge fut connue des paroisses limitrophes. Par déduction enfin, on peut soutenir que cette vénération à Marie est sensiblement antérieure au XV^e siècle.

Dominique Souriguère, curé de la paroisse (1673-1730), atteste que le pape Jean XXII accorda une indulgence particulière de 107 ans en l'honneur de la Vierge à tous ceux qui réciteraient trois Ave devant sa statue. Cette indulgence fut confirmée au XVII^e siècle par Clément VIII. Ce privilège prouverait que le culte de Marie se trouvait établi au XIV^e siècle.

LES DEUX GRANDS PRÉDICATEURS DE LA VIERGE

Autre remarque enfin, saint Bernard et saint Dominique, aux XIII^e et XIV^e siècles, deux ferreux apôtres de la Vierge, sont envoyés par les papes combattre l'albigéisme : saint Bernard prêcha dans la région de Caraman et de Verfeil, saint Dominique et ses missionnaires y disputent avec des chefs cathares. Ils fondent et rétablissent des centres mariaux dans le Lauragais. D'autre part, j'ai mentionné que le village de Saussens se situe non loin de l'embranchement de deux chemins d'origine antique qui furent certainement utilisés jusque dans une époque tardive. Saussens aurait peut-être gardé le souvenir du passage de l'un des deux prédicateurs. Leur prestige, leur sainteté et leur influence surtout, ne seraient pas étrangers à l'apparition du sanctuaire.

II

ÉPREUVES

ET APPEL A LA GÉNÉROSITÉ

DESTRUCTIONS

Les enquêtes que les autorités civiles et religieuses ont effectuées dans les paroisses à la suite des ruines provoquées par les guerres de religion, pendant la seconde moitié du XVI^e siècle, m'ont permis de rencontrer plusieurs fois la mention de l'église de Saussens.

LES ÉPREUVES

En effet, dès 1568, commence une série de pillages des campagnes, d'incendies de toutes sortes, des églises en particulier. Certains villages sont même pris et repris plusieurs fois. Sainte-Marie n'échappe pas à cette ruine : un témoin oculaire, Pierre Guinbaud, de Drémil, âgé de 25 ans, affirme qu'au début de 1569 les hérétiques ont brûlé les églises du canton de Lanta, entre autres, Saussens et Prunet, et « ont aussi pillé tout ce qu'ils ont trouvé aux dites églises, rompues et pillées les cloches, brisé les tableaux et commis des maux infinis » ; aucun prêtre n'est resté (récit, 3 mai 1569). L'année suivante, Antoine Expert, prêtre, âgé de 50 ans, dépose qu'« au mois de février dernier les ennemis... pillèrent les cloches de Prunet et l'année passée celles de Saussens ». Il dit également que « les hérétiques brûlèrent les églises et les deux mai-

sons du curé attenantes aux églises, il ne demeure rien que des murailles, et pillèrent tous les ornements et trésors de ces mêmes églises avec les meubles des presbytères ». Le curé n'a plus de demeure (déposition, 29 avril 1570) (4). En 1570, Jean Marain, huissier, député par le Parlement, affirme que « l'église de Saussens, est brûlée ainsi que celle de Prunet, les cloches sont également pillées dans les deux paroisses ».

En même temps le culte protestant se propage. Une église réformée s'organise à Saussens en 1572. Dès le 6 janvier de cette même année, Adrien Lambert devient collecteur des fonds de « ceux de la prétendue religion en l'église de Saussens ».

UNE ÈRE NOUVELLE

La contre-Réforme catholique commence cependant à faire sentir ses premiers effets. Pierre du Faur, vicaire général de l'archevêque de Toulouse, visite la paroisse, recommande aux deux vicaires, Lacgier Mazelier et Guillaume Vimalle, d'exercer les fonctions pastorales selon les directives de l'Église en ce qui concerne en particulier l'administration des sacrements : baptême, pénitence, eucharistie et mariage. Il les prévient contre la simonie et leur enjoint de ne pas donner les sacrements moyennant une rétribution, mais d'accepter seulement ce que les fidèles veulent librement offrir. Ainsi, les adeptes de la « nouvelle religion » ne pourront leur faire aucun reproche.

MAIS SAINTE-MARIE RESTE A RELEVER

Vingt-six ans après le premier pillage, en 1596, nous retrouvons Saussens et son annexe Prunet dans le même état de délabrement. Martial Cazeneuve, curé du lieu,

(4) J. LESTRADE, *Les Huguenots dans les paroisses rurales du diocèse de Toulouse*, 1939, p. 92-113.

dans un mémoire présenté au cardinal de Joyeuse (5), affirme que « les deux églises sont toutes ruinées ». Un seul autel est en état, celui de Notre Seigneur où il célèbre les offices, tandis que ceux de *Notre-Dame*, de la Sainte-Croix et Sainte-Quitterie sont démolis. Il reste seulement trois nappes blanches et une chape rouge. La liste des meubles que devaient posséder les églises témoigne également de cette ruine matérielle. Sur 56 objets nécessaires et énumérés par l'imprimé du cardinal, on trouve mentionné pour Sainte-Marie : ornements du prêtre : une chasuble noire, une étole, une aube avec l'arnict et le cordon ; pour dire la messe : un calice en étain ; sur l'autel : deux croix en laiton et deux petits chandeliers avec une burette, une seule nappe en étoffe fort grossière. Les vases des saintes huiles sont en étain.

RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE (6)

Le mémoire du recteur devait être suivi d'une visite par un délégué de l'archevêque, mais malheureusement ce procès-verbal n'a pas été conservé. L'ordonnance seule portée à la suite de la visite nous est parvenue (7). Une analyse détaillée donnera une idée de ce que sera la future église.

DES PAROISSIENS A L'ŒUVRE

On se mettra en devoir de faire rebâtir l'édifice aux dépens de ceux qui prélèvent des revenus sur la paroisse. Les taxes seront perçues jusqu'à ce que le bâtiment soit entièrement relevé. Le curé prévoira cependant son nécessaire pour la nourriture, avec un logement conve-

(5) *Arch. dép.*, série 1 G 603.

(6) G. BACCARABÈRE, *Visites pastorales dans les paroisses rurales du diocèse de Toulouse aux XVI^e et XVII^e siècles*, Toulouse, 1956, p. 152 sv.

(7) *Arch. dép.*, *ibid.*

nale. — Les fidèles doivent également participer à l'édification de leur église. Le cardinal de Joyeuse leur demande d'y contribuer par un apport matériel et personnel : fournir la main-d'œuvre nécessaire et faire le charroi des matériaux comme c'est la coutume dans le diocèse. Cette reconstruction commençait généralement par le chœur qu'on avait soin de voûter en briques.

UN PASTEUR SOUCIEUX DU DÉTAIL

Le curé fera placer un tabernacle sur le grand autel, peint à l'extérieur et orné d'une étoffe rouge à sa partie intérieure. Il contiendra un petit ciboire pour porter le saint sacrement aux malades. Ce ciboire doit reposer sur une étoffe de soie. La réserve se renouvellera tous les quinze jours ; le tabernacle enfin, se fermera à clef.

L'autel sur lequel on célèbre le saint sacrifice doit être pourvu du nécessaire liturgique : pierre sacrée, trois nappes et une toile pour le recouvrir, la croix, les chandeliers, les canons d'autel, une clochette, les burettes... avec les ornements utiles à la célébration des offices, la messe en particulier. Il faut en outre tenir la lampe du saint sacrement constamment allumée.

Le curé devra encore prévoir des fonts baptismaux au fond de l'église, de préférence sur le côté gauche, un baptistère en forme de « pierre ronde » avec un trou au centre de la cuve pour permettre l'évacuation de l'eau baptismale ; se procurer également le nécessaire en vue du baptême : un « petit cueillier » qui permet de verser l'eau, les saintes huiles, un linge blanc avec le surplis et l'étole.

On conservera le saint chrême dans un coffret à la sacristie. Cette dernière pièce sera construite le plus tôt possible. A cet endroit se trouveront également l'huile des infirmes pour administrer l'onction des malades, les divers ornements liturgiques et un petit oratoire afin de faciliter le recueillement du prêtre avant et après la messe.

III

FLORAISONS DE GRACES : GUÉRISONS

La reconstruction de Sainte-Marie et la réorganisation du culte devait permettre un renouveau spirituel : récompense à la générosité.

PREDICATION ET PRIERE

Le curé prêche aux fêtes de la Nativité, Pâques, la Pentecôte, l'Assomption de la Vierge et la Toussaint. Il lit quelques pages des Pères de l'Eglise. Le dimanche après-midi, les fidèles se rendent à l'église au son des cloches, le clergé y fait le catéchisme et enseigne la doctrine chrétienne.

Saussens devient au XVII^e siècle un centre marial connu. On vénère la statue de la Vierge pour la remercier et lui demander des grâces. Citons un exemple : en 1666, 1.400 pèlerins de Floarens (15 km) se rendent à pied à Saussens pour venir y clôturer leur mission. On fait là ses dévotions : confessions, communions... (8).

L'usage veut que les missionnaires prêchent dans la langue du peuple, ils ont aussi la bonne idée de mettre les vérités chrétiennes en cantiques et de les traduire en langue d'oc pour qu'elles puissent se graver facilement dans les esprits. Tel le chant suivant à Marie :

(8) G. BACCARRE, *La pratique religieuse dans le diocèse de Toulouse aux XV^e et XVII^e siècles*, dans *Annales du Midi*, t. 74, n° 59, juillet 1962, p. 296.

La mayre del Fil de Diu,
 Sur toutis Sants relebado,
 Per-qu'un ta gran Fil es siu,
 Justomen es ounourado,
 D'un aunou may estimat,
 Que le qu'als Sants es dounat.

Nou y a cap de debouchu
 Enhérs cap de Sant, ta digno
 Qu'enhérs la Mayre de Diu.
 Perdur es qui s'en indigno.
 De Diu nou pou éstr'anic
 De sa Mayre l'enemic.

Nostro Damo n'es pas Diu,
 Mei b'es sa tres-digno Mayre.
 Aïal nostro debouchu
 A Diu nou pot pas desplaïre.
 Soun Fil qu'es Diu, nous apren
 Que coumo el fa l'ounouren...

Cado boum Crestia la pren,
 E serbis coumo sa mayre.
 De boum dreit au entrepren.
 Car soun Fil es nostre fraïre.
 D'un tal frayre pérd l'aunou,
 Qui-à la Mayre dit denou (9).

LA FONTAINE MIRACULEUSE

Non loin du village, au bas du coteau, se trouve une source ; la tradition veut qu'il y ait eu une chapelle.

La fontaine de Notre-Dame est célèbre par les bienfaits qu'elle opère. Les malades se rendent à la fontaine, boivent de l'eau, lavent leurs plaies, sont guéris et vont remercier à l'église « la glorieuse Vierge Marie à la faveur de laquelle la divine Majesté a donné la vertu à la dite eau ».

Nous possédons une série de dépositions d'un registre du notaire Antoine Fabre du Bourg-Saint-Bernard. Ces déclarations témoignent de guérisons opérées entre 1639 et 1643. Se sont présentés le vicaire de Roques : Pierre Béros et trois habitants du Bourg : Jean Fonvieille hôtelier, Marguerite Dupuy veuve de Raymond Noguès marchand et Ysabeau Barbaï femme de Jean Besse. Je transcris leurs dépositions dans le français d'époque.

(9) *La Doctrino Crestiano meso en rimos, per poude estre cantado sur diverses ayres : é per atal ajuda la memoria del poble de Toulouso, dedicada à Mousseïgnou l'illustre et reverend Charles de Montichal, archebasque de Toulouso per un de sous missionnaris, doucou en theoutor-éto. A Toulouso, 1641.*

DES RÉCITS SINCRÈRES

Ysabeau Barbaï : « Il peut, dit-elle, avoir environ cinq ans (1639), qu'étant... allée en la dite fontaine, dite de Notre-Dame... ayant plusieurs trous et grands ulcères en sa jambe droite, se lava la dite jambe de la dite eau en priant Dieu et la Vierge Marie, sans savoir que la dite eau eut aucune propriété, néanmoins, sans y avoir rien plus fait, elle se trouva peu de jours après guérie tout à fait des dits ulcères et trous. De quoi... après que la découverte de la vertu de l'eau de la dite fontaine fut, elle s'en alla rendre très humblement grâce à Dieu et à la Vierge Marie, ayant souffert... les dits ulcères pendant 7 ou 8 ans sans y avoir pu trouver aucun remède de guérison ».

Témoignage de Marguerite Dupuy. Elle déclare : « qu'il y a environ un an et demi (1642) qu'elle apprit qu'au lieu de Sausseus il y avait une fontaine appelée de Notre-Dame, l'eau de laquelle avait telle vertu de donner guérison des indispositions qu'on pouvait avoir, elle y alla atteinte depuis environ dix-huit mois d'une grande deffluxion et enflure à sa jambe gauche, qui lui causait grande douleur, et était si enflée que la peau se pouvait étendre, où étant au devant de la dite fontaine se serait mise à genoux, fit prière à Dieu et à la Vierge Marie à laquelle elle fit dévotion particulière, puis se lava sa jambe enflée avec de la dite eau, et en prit avec un pot qu'elle apportait, s'en retourna au dit Bourg en sa maison, où elle continua de se laver, et environ 10 jours après, la dite jambe se désenfla, la douleur s'apaisa tout à fait et lui devint si petite et au même état de sa jambe droite, donc, après cela, elle s'en retourna au dit lieu de Sausseus rendre grâce à la glorieuse Vierge Marie de ce qu'en sa faveur sa divine Majesté a déonné la vertu à la dite eau ».

Déposition de Jean Fonvieille. Il affirme : « qu'étant atteint de grand nombre de cors en ses mains qui lui faisaient grande douleur, s'en serait allé avec dévotion au dit lieu de Sausseus, puis en la dite fontaine et aurait prise (eau) et emportée en sa maison, et continué de s'en laver, dont quelques jours après il se serait trouvé guéri des dits cors, et c'était au temps de l'été dernier (1643) ».

Déclaration la plus autorisée, celle du prêtre Pierre Béros : « Ayant appris que dans le consulat du lieu de Sausseus, au comté de Caraman et diocèse de Toulouso, appartenant à messire François de Saint-Félix, procureur général au Parlement de Toulouso, il y avait une fontaine dont l'eau a la vertu de guérir les indispositions des corps humains, il y serait allé l'été dernier (1643)... se trouvant alors indisposé de sa jambe droite depuis longues années, y ayant plusieurs ulcères et trous qui fuyaient toujours ; il aurait pris de

l'eau de la dite fontaine et lavé sa dite jambe par certaines fois, et en prit pour la... laver en sa maison, tellement que quelques jours après, il se trouva... guéri des dits ulcères et trous dont il est allé rendre grâce à Dieu et à la glorieuse Vierge Marie à la faveur de laquelle la divine Majesté a donné la vertu à la dite eau, et la dite fontaine s'appelle *la Fontaine de Notre-Dame*, se trouvant il maintenant en très bonne santé et disposition, ne lui restant plus la dite douleur de jambe ».

AUTHENTICITÉ DES TÉMOIGNAGES

Furent présents à ces quatre dépositions : noble Jean Gabriel Delguy, sieur d'Auzitz, Jacques Baissier, chirurgien au Bourg-Saint-Bernard, Sébastien d'Affincourt demeurant à Toulouse. Ont signé : J. Béros prêtre, Ausit-Delguy, Baissier et Fabre notaire au Bourg (10).

LE MIRACLE, SIGNE DE LA PRÉSENCE DE DIEU

Ces guérisons dont l'authenticité ne fait aucun doute méritaient d'être mentionnées. Elles sont des faveurs que Dieu accorde « pour nous rendre plus parfaitement attentifs à sa parole, à sa présence, à son action ». Cependant ces prodiges « ne sont que des figures » qui supposent une réalité profonde : la grâce, la « grâce silencieuse, puissante » (11), distribuée à profusion à l'image des milliers de grains d'épis dans un beau champ de blé de juin.

Ces gestes particuliers de Dieu ne sont pas cependant perceptibles à quiconque. Un tel langage demeure incompréhensible aux orgueilleux ou areligieux. Le perçoit seulement, celui qui sait que rien n'est impossible à la charité divine. Le moyen efficace de saisir de tels prodiges est la prière qui prend nos âmes, les élève et les emporte très haut... Le cœur s'ouvre aux exigences de la foi afin de nous rendre dociles à l'action du Père.

(10) Ces documents ont été publiés par LESTRADE, dans *Revue historique de Toulouse*, t. 1, n° 1, janvier 1914, p. 440-442. J'ai eu soin d'en vérifier l'exactitude dans le registre d'Antoine Fabre.

(11) Mgr G. GARRON, *Pourquoi prier*, 1962, p. 98.

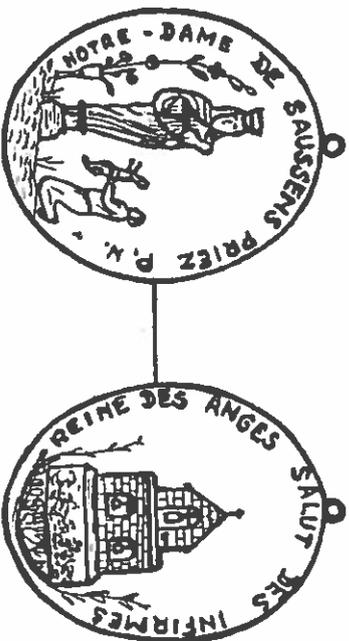
ÉPOQUE DE PROSPÉRITÉ

IV

Les guérisons opérées par l'intercession de Notre-Dame et la prière devaient nécessairement entraîner les foules pendant une longue période, aux XVII^e et XVIII^e siècles.

MARIE ET LES ENFANTS

Les fidèles ne viennent pas seulement se laver à la fontaine et faire leurs dévotions, mais les mamans offrent leurs bébés à la Vierge. Une tradition veut que Notre-Dame soit apparue à un enfant dans le vallon d'Izoule ; ainsi s'expliquerait l'origine de la consécration des petits à Marie. La pratique du pèlerinage des enfants est courante dans la seconde moitié du XVII^e siècle (1672), elle se continue pendant le XVIII^e. On dépose sur la tête des petits un voile



Reproduction de la médaille des enfants consacrés à la Vierge

en mousseline. Devenus grands, ils renouvelaient eux-mêmes leur consécration, reçoivent alors une médaille représentant d'un côté Marie avec l'invocation : *Notre-Dame de Saussens, priez pour nous*; de l'autre, le clocher de l'église avec cette indication : *Reine des Anges, salut des infirmes*.

Au XIX^e siècle se pratique la tradition du cierge. Les parents apportent également les enfants malades, les confient à Marie et intercèdent pour leur santé. Des guérisons y sont obtenues : « *les bonnes gens de la commune assurent que les enfants, arrivés malades à Saussens, sont repartis en voie de guérison* » (12). Les grandes personnes se consacrent également au culte de Notre-Dame. On y voit des rhumatisants, ceux qui ont des plaies, des ulcères, des blessés... Souriguère et Vignier, curés de Saussens, mentionnent plusieurs miracles (13).

Après la consécration, c'est la *procession du vœu* à laquelle participent au moins tous ceux qui sont inscrits sur un registre spécial. L'engagement consiste à faire dire des messes et prier (trois *Ave Maria*, avec l'invocation *Notre-Dame de Saussens, priez pour nous*) pour les membres de l'association (confrérie). Cette bénédiction a lieu le 8 septembre et le dimanche suivant, jour de la fête patronale.

Au lendemain de la Révolution, la cérémonie se déroulait comme suit : le curé consacre les enfants ; se fait ensuite la procession autour de l'église ; les petits sont voilés et leur maman tient un cierge à la main. Si l'assistance est nombreuse, on les bénit à la croix extérieure. Puis, à la rentrée de l'église, les mères offrent le voile et le cierge. On chante la messe et on expose le Saint Sacrement.

A la fin de l'office, un prêtre présente la statue de Marie aux fidèles pour la faire baiser. Pendant ce temps, un autre

(12) Louis CAMBOULIVES, instituteur public, *Monographie de la commune de Saussens*, s.d.

(13) JULLIAC-VIGNORES, *Notices... des sanctuaires du diocèse de Toulouse*, 1867, p. 365-366.

prêtre se tient à la disposition de ceux qui ont l'intention de faire dire des messes et il inscrit les cotisations sur un registre.

LES PÉLERINS ET LA STATUE DE MARIE

Les dévots et les paroissiens de Saussens se doivent de se procurer une belle image de la Vierge. D'autre part, la chapelle de Notre-d'Ame d'Alet, autre centre de pèlerinage, est ruinée par les hérétiques. La statue de Marie a été sauvée et transportée à la Dalbade à Toulouse. M. Darbefeuille curé de Saussens, insiste auprès du clergé de la paroisse de la Dalbade, pour que lui soit prêtée, pendant quelque temps, l'image de Notre-Dame d'Alet. Son désir fut exaucé et messire d'Aussargues la transporta dans son carrosse à Saussens.

LA FIGURE DE MARIE

Le cardinal de Bonzi, archevêque de Toulouse (1672-1673), vient à Saussens en tournée pastorale. Touché par la dévotion des pèlerins, il leur fait don d'une statue en bois doré qui représente Marie vêtue d'un ample manteau. Elle tient Jésus dans ses bras et le présente à tous ceux qui viennent l'invoquer et chanter ses louanges. La figure de la Vierge à l'enfant donne à la fois une impression de douceur et d'ânerume, de joie et de peine, elle offre son fils dans un geste tout maternel, elle semble cependant le retenir de sa main droite. — Cette statuette ne mesure avec son socle que quelque 32 cm.

UN ÉVÊQUE GÉNÉREUX

Une attestation conservée aux archives paroissiales prouverait l'ancienneté de la statue vénérée aujourd'hui à Saussens. Ce document vaut la peine d'être mentionné (14):

(14) *Mémoire conservé par les soins de M. l'abbé JAUBERT, curé du Bourg-Saint-Bernard et vicaire-économiste de Saussens.*

* Nous Dominique Sourigère prêtre et ancien curé de Sauxens, soussigné certifions que la figure bénite de la sacrée et très pure Vierge Marie fut donnée à l'église de Saussens par Mgr le cardinal de Bonyz archevêque de Toulouse ensuite de la visite faite par son Eminence de la dite église en l'an 1672 : avec permission de l'exposer dans l'église à la piété des fidèles selon qu'il est attesté par le certificat de Mr de Lafon en date du 2 novembre 1673 vicaire général dans ce temps de Mgr le cardinal de Bonyz archevêque et par autre certificat postérieur du 9 mai 1678 signé par Monsieur Morel vicaire général au dit Toulouse, laquelle figure bénite ledit seigneur cardinal archevêque avait porté de l'Espagne où il avait été auparavant ambassadeur de Louis XIV roy de France, et d'icelle figure avons fait offrir dans l'église de Sauxens à la messe... J'ay fait le présent certificat que j'ay remis ensemble avec la dite figure entre les mains de maître Joseph Viguiet prêtre et à présent curé du dit Sauxens et luy ay recommandé de la bien conserver comme étant une relique précieuse par rapport à sa grande vertu et par rapport à la mémoire de l'éminente dignité de feu Mgr le cardinal de Bonyz archevêque qui en fit don fort pieusement. Et pour la bien conserver M. Vignier curé (à qui j'ay donné avec plaisir le présent certificat) a promis de la faire enchasser proprement dans un reliquaire qu'il fera faire exprès pour cet effet. Il fera voir la dite figure et mon présent certificat à messieurs les supérieurs... permettre qu'on l'expose à la piété des fidèles selon l'usage acoustumé si devant dans l'église de Saussens aux principales fêtes de la Vierge et autres fêtes pendant le cours de l'année.

Fait à Sauxens le 12 octobre 1729, signé, SOURIGÈRE ancien curé de Sauxens *.

Si ce document paraît confirmer la valeur de l'image de la Vierge, sur un plan plus général il témoigne de la popularité du culte marial.

LA PAROISSE ET L'ÉGLISE

Nous possédons, du début du XVIII^e siècle (1742), un procès-verbal de visite qui permet de se faire quelque idée sur la vie religieuse de la communauté paroissiale (15).

(15) Arch. dép. ibid.

DES PAROISSIENS QUI ENTRETENNENT LEUR ÉGLISE

L'église est dédiée à *Notre-Dame de Consolation*. Darguel, vicaire général et visiteur de l'archevêque Charles Antoine de la Roche-Aymon, remarque d'abord à l'intérieur le tabernacle. Il se trouve doré et doublé d'une étoffe de soie à sa partie intérieure ; la porte se ferme à clef. Le maître-autel, les fonts baptismaux et le confessionnal sont en bon état. Il n'y a pas de bancs excepté celui du seigneur, — autrefois les fidèles restaient debout. — L'église possède une chaire. Les murs sont solides et crépis. La nef relativement vaste a un plafond, mais le toit aurait besoin d'être restauré. Réparation nécessaire également au clocher. La bâtisse cependant se trouve quelque peu sombre, aussi les fenêtres devraient être légèrement agrandies. Il faudrait refaire le dallage ainsi que la sortie. De même la porte a besoin d'être changée. La chapelle Sainte-Anne a bénéficié d'une restauration récente, mais son retable supporterait une dorure. La sacristie : murs, fenêtres, vitres, pavé, plafond et toit sont en bon état. Au vestiaire on remarque cinq chasubles, chacune avec son étole. Les objets liturgiques et les livres sont en nombre suffisant. Il y a un dais pour les processions. Le cimetière est clôturé, mais la porte ne ferme pas à clef ; une grande croix se trouve au centre.

Tous les ans on désignait à Saussens les marguilliers chargés de l'entretien de l'église. Ils qu'étaient en l'honneur de Notre-Seigneur, Notre-Dame, la sainte Croix, sainte Anne, sainte Quiterie et pour les âmes du purgatoire.

A remarquer en outre deux chapelles sur le territoire de la commune. Elles sont mentionnées dans un cahier de comptes (1728-1738) (16) sous le nom d'oratoire d'en haut ou du cimetière et oratoire d'en bas ou de la fontaine. Le livre parle d'offrandes en espèces : livres, « sols », deniers,

(16) Document conservé aux archives paroissiales par M. l'abbé JABBERT.

et en nature : « suères », « linceuls », « serviettes », « pièces de toiles » et petits cierges. La plupart de ces dons devaient être cédés pour l'entretien des chapelles ou de l'église.

UNE PAROISSE PERVENTE (17)

Les offices sont assurés par M. Vignier, ancien curé et M. Revel, vicaire de Francarville. A mentionner encore : le dimanche après-midi on célèbre les vêpres à 15 heures, mais le clergé a soin auparavant de faire le catéchisme.

La paroisse possède trois confréries : saint sacrement, saint Joseph et sainte Anne et *Noire-Dame de Consolation*. Leurs revenus sont laissés à la générosité des fidèles. Précisons que les confréries, vues sous leur aspect moderne, seraient des groupes de chrétiens dont le but consisterait d'une part à vivre plus intensément leur vie chrétienne avec un esprit nettement communautaire; d'autre part, ces associations auraient un rôle charitable : aider et secourir les prêtres dans leur *apostolat paroissial* : faire le catéchisme, voir les malades, s'occuper des enfants, des jeunes...

Le procès-verbal indique en outre trois indulgences. Il s'agit de prières qui élèvent nos âmes plus particulièrement vers Dieu à la suite d'une purification obtenue par le sacrement de pénitence.

La communauté compte 130 habitants dont 102 per-

(17) PRUNET, annexe, fut visitée en même temps que Saussens, le 28 septembre 1742. La vie chrétienne y sembla moins intense. La paroisse manqua d'objets liturgiques. On y trouve seulement un calice, une patène et un ciboire. Il y a en outre un ostensor, six chandeliers de laiton, une croix de procession, l'encensoir a besoin d'être réparé. Mentionnons enfin l'absence de confrérie. Un homme ne fait pas ses Pâques.

Une statistique établie sur des registres paroissiaux de la seconde moitié du xviii^e siècle et pour une période de 10 ans (1674-1684), indique 59 baptêmes, 17 mariages et 56 sépultures. A la même époque nous avons à Saussens 87 baptêmes, 27 mariages et 51 sépultures. Ce relevé permet de constater que la forte proportion de mortalité empêche la population de s'accroître rapidement. Au passage nous avons remarqué des noms

sonnes en âge de communier. Tous font leurs Pâques et sont assidus aux offices. Pas de divorcés, de foyers illégitimes, d'hérétiques, d'abus ou de personnes provoquant le scandale, les cabarets n'ouvrent pas pendant les cérémonies religieuses et on ne danse pas.

d'anciennes familles dont quelques-unes sont du Bourg-Saint-Bernard.
Baptêmes : Etienne Bousquatel, 4 fév. 1674; Barthélemy Brus, 15 nov.; Thoinette Causé, 27 nov.; Martin Faure, 22 avril; Anne Sirven, 23 sept.; Catherine Vern, 23 sept., fille d'Antoine et de Jeannette Bruse; Jean Laigé, 31 mars 1675 fils de Jean et de Jeanne Bousquatel; Jeanne Gélis, 25 déc. 1676 fille de François et d'Antoinette Pradelles; Armand Ramond, 1^{er} juin parrain Ar. Dasque et marraine Jeanne Peliclière; le 12 avril 1676 Marguerite Rigayle est marraine de Jean Cirabel.

Mariages : Sylvie Ramonde, 3 nov. 1675 épouse Jean Pique; Pierre Thuriès diacre, le 4 fév. 1676, fut témoin au mariage contracté entre Antoine Marcelhac et Jeanne Bouire.

Décès : Pierre Bousquatel, 29 mai 1676; Jeanne Flourausse, 6 déc.; Ramond Gély, 30 août fils de François et d'Antoinette Pradelle; Béatrix Molinière, 29 oct.; Jean Faure, 4 nov. 1678; François Ramond, 20 oct.; Toineute Causé, 18 fév. 1684 a été ensevelie dans la chapelle de sainte Anne à Saussens.

Situation sensiblement analogue au Bourg-Saint-Bernard. On danse le jour de la fête de saint Bernard patron de la paroisse, à la Pentecôte et à la foire de cette même fête. Tout le monde cependant fait ses Pâques, soit 311 personnes environ. Il n'y a pas de confrérie. — L'état de l'église laisse à désirer, le clocher nécessite de grandes réparations, la charpente des cloches a besoin d'être refaite. A l'intérieur, la nef possède de chaque côté trois fenêtres, mais celles du midi sont murées et celles du nord n'ont aucune vitre. Les murs sont couverts de poussière. La chaire, les confessionnaux et les instruments liturgiques manquent d'entretien. L'église ne possède pas de missel; le rituel est hors d'usage. Les deux cimetières sont ouverts. Le procès-verbal note la présence d'un hôpital sur le territoire de la paroisse.

La pauvreté de l'église doit nous la faire mieux aimer. C'est précisément dans la pauvreté que l'on trouve la beauté. Une église propre, entretenue... pourvue d'un minimum d'objets liturgiques bien choisis... favorise un climat de recueillement et de prière... Elle est la maison de Dieu, la demeure sainte de la paroisse et de la commune. Réserver enfin à l'aide du saint sacrement un soin particulier, est digne de la présence de Dieu parmi nous.

PÉRIODE CONTEMPORAINE

V

La Révolution met à sac l'église de SausSENS. En 1793 les terroristes pillèrent et détruisirent ce qu'elle contenait : elle aurait été même en partie détruite. Cependant, selon la tradition, la statue de la Madone fut cachée et gardée au bas du village à *la fontaine Sainte-Marie*.

LES RESTAURATIONS

Au commencement du XIX^e siècle on veille particulièrement à la réfection du gros œuvre de l'église avec l'acquisition d'une pièce (4,40 m X 3 m) que Madame Vallès cède pour servir de sacristie.

Dans la seconde partie du siècle et au début du XX^e, l'église s'enrichit plus particulièrement de la décoration et du mobilier : achat de l'autel en marbre (1871) qui remplace celui de briques (1825), *restauration de la chapelle de la Vierge et du tabernacle* par le curé Herqué (1891), décoration du sanctuaire (1892), réparation d'une partie du plafond qui s'était écroulé (1925), *mise en place de la statue de la Vierge de SausSENS sur l'esplanade de l'église* (1926), reproduction de la statuette en bois du cardinal de Bonzi. L'image de Marie fut placée à l'extérieur afin de permettre à celle-ci de présider les fêtes de septembre et pour faciliter la dévotion en raison de l'impossibilité de pénétrer dans l'église vu le grand nombre de pèlerins. C'est égale-

ment de cette époque que date le Christ de l'esplanade (1927). Le clocher a été doté d'un escalier. Relevons également la réfection des vitraux par l'abbé Vitrac. Pour terminer cette longue énumération, mentionnons les récentes félicitations de Son Excellence Mgr Garrone, lors de la visite du 24 avril 1956. La nouvelle restauration de la Chapelle a été faite « avec un goût parfait et mérite à M. le Curé, à M. le Maire et à la population un grand éloge ».

LE RENOUVEAU SPIRITUEL

En octobre 1868, le Père Marie-Antoine prêcha une mission à SausSENS ; elle eut un succès retentissant. Le journal *l'Emancipation* du 17 octobre, le prit à partie calomnieusement avec la commune dans sa chronique religieuse. L'article fut repris par *l'Impartial de la Nièvre*. Les réponses ne se firent pas attendre de la part du curé et du maire. Ce dernier, demanda réparation d'honneur au rédacteur au nom des habitants, avec l'insertion de sa lettre en première page du journal. Le maire fut soutenu par la population qui protesta avec lui et déposa sa signature au bas de la réclamation de l'officier municipal (18).

Il y a quelque vingt ans l'abbé Vitrac parlait d'une assistance de plus de 600 personnes le dimanche à la fête de septembre et de nombreux enfants — une cinquantaine — consacrés à Marie.

Ce pèlerinage du 8 septembre et du dimanche suivant est très fréquenté dans les régions pastorales de Caraman

(18) « Toutes les personnes de la commune protestent avec moi contre vos calomnies et sont heureuses de signer ma lettre. Les signatures qui suivent parlent au nom de tous : Gasc, Planchu, Pantard adjoint, C. Cavailles, Rudelle Paul, Camédis Paul, Cambigüe Jean-Pierre, Cambigüe Virginie, Prunchet, Gasc épouse Prunchet, Marty, Guiraud Pierre, Guiraud Jean, Rudelle Jean, Rial Jules, Rigal Raymond, Bousquet Jean-Pierre, A. de Bellefonds, F. Porthé, Baron de Puymaurin, Mme de Joseph de Puymaurin, Baronne de Puymaurin, V. de Loro, Mme de Loro, B. Camus, M. Dourdan, Dhanie Thom, Mme de Bellefonds, Mme Cavaillé, François Bartuel, E. Gervail épouse Porthé ».

et de Verfeil. On y voit des pèlerins de plus de 40 villages ou hameaux : Aigrefeuille, Albiac, Bourg-Saint-Bernard, Buzet, Caraman, Drémil-Lafage, Francarville, Gauré, Lanta, La Salvetat, Loubens, Le Faget, Mascarville, Maureville, Préserville, Prunet, Quint, Roques, Sainte-Foy, Saint-Jean, Saint-Orens, Saint-Pierre, Vallesvilles, Verfeil... Du Tarn, viennent des personnes de Banières, Belcastel, Cambon, Lavaur, Montcabrier, Pratiel, Teulat, Viviers...

L'assistance se compte au nombre de pèlerins qui emplissent l'esplanade de l'église à la grand'messe, soit 400 personnes environ le 8 septembre et près de 1.000 le dimanche suivant. La foule en rangs serrés déborde jusque sur la route.

Les cérémonies se déroulent comme de coutume. Une première messe basse se célèbre le matin à 8 h. 30 précédée et suivie des confessions. A 10 h. 30 a lieu la procession du vœu. Elle constitue une partie importante du pèlerinage. Tous les assistants la suivent. La statue de la Vierge est portée par les jeunes filles jusqu'au bout du village; durant le trajet on chante les litanies de Marie. De retour au parvis de l'église, les enfants, au nombre de 30 à 40, sont consacrés devant le maître-autel dressé à cette occasion et sous le regard de la Vierge de l'esplanade. Ces petits portent un voile qu'ils reçoivent au moment de l'inscription, les marraines offrent un cierge. La consécration se renouvelle tous les ans.

La cérémonie se continue en plein air par la grand'messe et le sermon; l'image de Marie se trouve alors à la place d'honneur.

Le soir, un office, avec la récitation du chapelet et le salut du Saint-Sacrement, clôture la journée.

Les prières du pèlerinage sont largement diffusées par des haut-parleurs. Une bâche abrite l'autel et le célébrant.

Mentionnons également un petit éventaire où l'on se procure des chapelets, des médailles, des cierges et des

souvenirs. Un cahier est à la disposition des fidèles qui font inscrire des messes avec le nom du donateur et le lieu d'origine.

..

Notre-Dame de Sausseus est la Vierge des grands et des enfants; personne ne lui est étranger. Près de chacun de nous, elle se penche sur tout ce qui est humain, vers l'homme racheté au prix du sang de son Fils.

Ce culte, qui se perpétue selon la tradition, remonte à un très haut passé. — Les miracles sont les signes de réalités infiniment plus profondes que l'on découvre à Sausseus.

Il y a là des éléments riches d'enseignements. Marie aime ceux qui l'invoquent.

Pèlerins, venez à Sausseus chercher la paix de l'âme, la résurrection spirituelle, la conversion, celle d'avoir retrouvé l'Enfant que présente la Vierge. Une bonne confession et communion en famille. Venir en pèlerinage pour prier; prier pour conserver la santé de l'âme et celle des autres, prier pour connaître et louer Dieu; voilà la découverte et les guérisons qui se renouvellent tous les ans à Sausseus et depuis le Moyen âge, les vrais prodiges de la grâce, les merveilles de Marie.

Rappelons sommairement les sources et des éléments de bibliographie : S. ARJES : *Histoire du Bourg-Saint-Bernard*, 1899, 2^e éd., p. 432-437 ; J. BOUSCATTE, *Noire-Dame de Sausseus, Diocèse de Toulouse*, 1928 ; L. CAMBOLIVES, *Monographie de la commune de Sausseus*, manuscrit ; JUDAC-VIGNOLES, *Notices... des sanctuaires du diocèse de Toulouse, consacrées à la Très Sainte Vierge*, 1867, p. 363-366 ; J. LASTRAPÈ, *La fontaine de Notre-Dame de Sausseus*, dans *Revue historique de Toulouse*, t. I, 1914, p. 438-442 ; *Idem* *Le poutil de diocèse de Toulouse en 1538*, *Toulouse*, 1935 ; *Idem*, *Les Huguenots dans les paroisses rurales du diocèse de Toulouse*, 1939 ; *Archives départementales de la Haute-Garonne*, série I.G. 603 Sausseus ; *Archives communales, registre d'état civil*, série E. I. ; *Lettres, cahiers et registres de la fabrique paroissiale* conservés par l'abbé JALABERT.